

FOYER ÉDUCATIF L'OUSTAL



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2

0

1

5

Foyer Éducatif l'Oustal

CONTACT :

15, rue Jacques Boyceau
78000 Versailles
Téléphone. : 01.39.67.52.20
Télécopie : 01.30.21.38.22

Courriel : oustal@avvej.asso.fr

ACCES :

PARIS St LAZARE – Direction Versailles Rive droite, descendre « gare de Montreuil »
PARIS MONTPARNASSE - Direction Rambouillet ou Chartres - descendre « Versailles Rive Gauche » ou « Versailles chantiers ».

ACCUEIL :

Adolescentes de 14 à 21 ans confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, pouvant bénéficier du travail éducatif proposé.

MISSION :

Les difficultés que rencontrent les jeunes filles accueillies au Foyer Educatif « l'Oustal » sont d'abord des difficultés familiales et sociales importantes. Elles entraînent bien souvent pour ces jeunes filles un grave manque de repères et des difficultés personnelles et relationnelles considérables.

- **Face à cela, les objectifs éducatifs sont les suivants :**
 - Donner des repères socialisants qui permettent à chacun de vivre en société,
 - Permettre aux adolescentes reçues d'aller vers un équilibre psychologique et affectif personnel,
 - Les aider à développer leurs capacités personnelles,
 - Favoriser pour les jeunes accueillies comme pour leurs familles la compréhension de leur situation.

- **Les supports éducatifs spécialisés procèdent de ces objectifs :**
 - Un travail effectué dans et à partir de la vie quotidienne,
 - Un travail soutenu avec les familles,
 - La mise en place de loisirs éducatifs et thérapeutiques,
 - Un accompagnement thérapeutique
 - Des suivis scolaires et des formations professionnelles modulées et adaptées,
 - Un partenariat avec les mandats, référents et autres intervenants extérieurs.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'enfance
Protection judiciaire de la jeunesse

STRUCTURE :

Directrice : Narjès GUETAT-CALABRESE

Directeur Adjoint : Fabien GARNIER

Responsables d'Unités éducatives	Structures d'hébergement : 4 unités de vie décentralisées accueillant 42 adolescentes
Nathalie DEBAYLE (depuis juin 2015) Isabelle ZOUBIRI	« Montreuil » et « Frémillon » « Etats-Unis » et « Pt Colbert »

Chef de service éducatif	Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte
Nadine BOYER (depuis juillet 2015)	12 appartements à Versailles Accueil de 17 à 19 jeunes femmes en situation « d'autonomie accompagnée » Age minimum d'admission : 17 ½ ans

Chef de service pédagogique	Possibilités de scolarisation interne
Nadia KRAIEM (depuis juillet 2015)	Les jeunes collégiennes, lycéennes et apprenties en stages professionnels peuvent être prises en charge suivant des contrats éducatifs élaborés préalablement. Une classe : Six élèves maximum, jeunes filles en rupture de scolarité, en situation d'absentéisme scolaire prolongé pour qui « l'école » reste encore le meilleur chemin du succès. Les jeunes filles ayant moins de 16 ans demeurent affectées à un établissement Education Nationale. Une plateforme de mobilisation personnelle (PMP) s'adressant à toutes les jeunes filles de l'Oustal et plus particulièrement à celles qui rencontrent des difficultés de choix ou de concrétisation d'orientation. La Plate-forme construit pour chacune un chemin personnalisé avec des activités variées (leçons particulières, arts plastiques, stage en entreprise, etc...).

Effectif :

Deux responsables d'unités éducatives, 1 chef de service et 1 chef de service pédagogique - Educateurs spécialisés et scolaires - Surveillants de nuit - Assistantes sociales - Infirmière - Psychologues à temps partiel - Maîtresses de maison - Une équipe administrative [Secrétariat - Economat] - Une équipe de maintenance et entretien.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015 – L'OUSTAL

Introduction

Narjès Guetat-Calabrese, Directrice.

2015 fut une année pour l'Oustal que l'on pourrait désigner d'intense et de dynamique. Chacun s'est, semble-t-il, saisi du mouvement initié en 2012 par le biais de l'organisation du temps de travail contribuant ainsi à une mobilité interne inédite dans l'institution.

Les événements qui, sur le plan national, ont à la fois introduit et conclu cette année nous ont conduits à modifier fondamentalement notre vision du monde ce qui, au regard de notre mission d'éducation, impacte sans aucun doute notre approche éducative au quotidien. Pour autant nous n'avons pas assez de recul pour développer plus avant ce ressenti.

Malgré ce climat mêlant colère, tristesse et incompréhension, nous avons dans l'institution continué d'assurer notre mission de protection et d'éducation auprès des jeunes filles qui nous sont confiées.

Ce rapport d'activité n'a pas pour vocation de rapporter de façon exhaustive le cours des événements qui ont constitué cette année 2015. Nous avons fait le choix d'en extraire certains qui nous ont semblé significatifs, en privilégiant une forme clinique éclairant les effets de notre travail au quotidien.

1. L'activité de l'année

Nous avons légèrement dépassé notre objectif d'activité (20574) en réalisant **20 593** journées durant l'année 2015. Nous nous en félicitons d'autant plus que ce chiffre vient nous aider à dépasser le contexte quelque peu instable dans lequel nous avons pu l'atteindre.

En effet, ce résultat positif réclame un complément sur la manière dont il a été atteint au 31 décembre 2015. Nous pouvons noter globalement une baisse notable des demandes d'admission depuis 2012 (254 en 2012 pour 144 en 2015).

Cette baisse s'est effectuée progressivement sur les 3 dernières années. Entre juin 2015 et septembre 2015, le nombre de demandes émanant du département des Yvelines fut extrêmement réduit, alors que cette période estivale marque habituellement des ruptures familiales conduisant aux placements. Après avoir confronté ce constat avec de nombreux établissements yvelinois, la seule piste d'analyse que nous pouvons proposer à ce jour est à relier avec la mise en place un peu laborieuse du logiciel UGO sur le département du 78.

Cette même période estivale qui scande le renouvellement de l'année scolaire représente souvent une étape vers de nouvelles orientations, mettant ainsi fin à certaines de nos prises en charge. Ce déséquilibre entre les entrées et sorties durant la période qui s'étend entre juin et octobre a eu des répercussions dans l'activité des équipes au quotidien, avec un fort sentiment de « déficit » difficilement verbalisé. Il est à noter également le déficit d'activité qui s'impose à nous sur l'unité de vie « Frémillon », située dans la ville du Chesnay et dans laquelle nous sommes installés depuis avril 2014. Nous n'avons malheureusement toujours pas eu l'occasion de rencontrer le maire de la ville, démarche conditionnant la procédure de changement de destination des locaux ; ceci nous permettrait enfin d'accueillir sur cet immense pavillon un nombre supérieur de jeunes filles (seulement 6 jeunes filles peuvent y être hébergées à ce jour).

Cependant, nous espérons que la visite en novembre 2015 de Madame Marie-Edith Rémy (déléguée aux questions liées au « Social et au Handicap dans l'équipe municipale du Chesnay), dans les locaux de l'Oustal, nous permettra d'avancer dans cette procédure.

Cette impossibilité d'accueil sur une unité contraint les autres structures à accueillir « à flux tendus » durant toute l'année, ce qui, malgré l'engagement des équipes et les efforts constants des professionnels, peut impacter la qualité de nos prises en charge. Force est de constater, pareillement, les effets de cette tension sur le sentiment d'épuisement chez les professionnels.

Nous avons également observé durant cette année que près de 60% des jeunes filles que nous avons accueillies n'avaient pas de possibilité d'accueil dans leur famille, ce qui bien entendu agit sur l'activité de l'établissement favorisant une dynamique excédentaire. Il apparaissait essentiel de préciser, bien que la traversée de cette année 2015 fût particulièrement tourmentée, que nous avons tenu la barre.

2. Evolution du Public

Isabelle ZOUBIRI, Responsable d'unités éducatives.

Nous avons observé cette année un rajeunissement des jeunes filles avec des problématiques d'absentéisme scolaire et d'errance prolongée.

En effet, nous avons accueilli des jeunes filles ayant à peine 14 ans qui avaient déserté les bancs de l'école depuis, pour certaines, l'entrée au collège, ces jeunes filles manifestant de réelles difficultés à s'inscrire dans un accueil de plus de 3 jours.

Elles ont tendance à « s'enfuir », certaines pour se rejoindre en groupe et errer sans donner de nouvelles pendant plusieurs jours. A titre d'exemple, la situation de Karine-Edith qui n'a que 14 ans et demi. Elle s'enfuit régulièrement, escaladant un mur, un portail, pour disparaître pendant une semaine ou plus. A chacun de ses retours elle refuse de donner une explication lorsque nous l'interrogeons sur les bleus qu'elle présente. Elle a tendance à banaliser ces traces de violence nous disant qu'elle a juste eu « une explication avec quelqu'un ». Elle n'en dira pas plus lorsqu'elle sera accompagnée au commissariat.

Ces jeunes filles, que nous découvrons bien fragiles lorsqu'elles acceptent de lâcher la tension, semblent, bien avant d'arriver à l'Oustal, être prises dans des réseaux avec des codes de territoires qui nous échappent.

Confrontés à ces situations, les professionnels se trouvent souvent démunis. Les parents de ces jeunes filles, malgré le désarroi profond qu'ils expriment, se montrent extrêmement présents et déterminés. Ils représentent des alliés précieux pour nous aider à aborder l'accompagnement de leurs filles.

Nous savons à quel point ces situations trop fréquentes, eu égard à la fragilité des jeunes filles qu'elles concernent, exigent que nous inventions et construisions avec nos divers partenaires des réponses évolutives ; c'est ce à quoi nous nous sommes efforcés d'œuvrer tous les jours.

Nous avons également observé l'émergence d'une autre population dont nous ignorons tout, mais qui se fait connaître par ces jeunes filles qui viennent dénoncer des us et traditions de cultures tamoules pakistanaises jusque-là tus. Ces prises en charge difficiles nous plongent dans une incompréhension que

nous ne parvenons pas à dépasser du fait, entre autre, de la barrière de la langue.

3. Les mouvements du personnel

Nous avons appris le décès de Didier Nicaise survenu le 26 mars 2015. Il combattait la maladie depuis près d'un an. Thérapeute en ville, il occupait un poste d'éducateur depuis le 8 janvier 1991. Il avait commencé dans un pavillon pour rejoindre l'équipe du SAVVA en 2000. Au-delà de la vive émotion ressentie par ses collègues directs, sa disparition a marqué l'ensemble de l'institution.

En juin 2015, Thierry Agostino chef de service du SAVVA a quitté ses fonctions pour s'exercer aux fonctions de direction dans une autre structure.

Nadine Boyer, responsable des unités éducatives de Frémillon et Montreuil a accepté de reprendre les missions de chef de service du SAVVA.

L'arrivée de Nathalie Debayle dès la mi-juin 2015 a permis que le remplacement de Madame Boyer se réalise dans les meilleurs délais.

Emmanuelle Alibert effectuant le remplacement du poste de chef de service pédagogique depuis septembre 2013 s'est orientée vers de nouvelles fonctions en mai 2015.

En juillet 2015, l'embauche de Nadia Kraeim au poste de chef de service pédagogique a permis d'organiser la rentrée scolaire 2015-2016 dans des conditions très satisfaisantes.

Si nous tenons compte de la mobilité interne pour Madame Boyer, nous pouvons considérer que l'équipe de cadres de l'Oustal a été totalement renouvelée entre 2014 et 2015, ce qui a conduit à des réajustements au niveau de l'équipe d'encadrement. L'actualisation du projet d'établissement engagée depuis septembre 2015 est une occasion appréciable pour soutenir l'effort de collaboration dans l'équipe.

Jihane Ajardi, maitresse de maison et secrétaire du Comité d'établissement a quitté ses fonctions en février 2015 en vue d'une reconversion professionnelle que nous lui souhaitons réussie.

Marie Mercadier, assistante sociale depuis mai 2013 a également quitté ses fonctions en mai 2015. Son départ a créé un petit bouleversement dans l'institution ; en effet son tempérament particulièrement engagé avait fait naître un fort investissement à son égard tant de la part de ses collègues que de la part des jeunes filles qu'elle accompagnait.

Depuis son départ, nous nous confrontons de nouveau à la difficulté d'embaucher une nouvelle assistante sociale. Cette difficulté est principalement liée au niveau de salaire très bas dans la convention 66.

Maria Aguiar a d'abord occupé les fonctions d'agent de service au CFA (1977) puis de maitresse de maison (2003). Elle a quitté les fonctions de maitresse de maison qu'elle occupait dans l'unité de vie Pont Cobert à la fin de l'année 2015 dans la perspective de son départ à la retraite. Son engagement durant toutes ces années dans l'institution a permis à de nombreuses jeunes filles de construire des points de repères indispensables à leur évolution. Nous la remercions de son investissement et de son professionnalisme.

C'est en septembre 2015 que Sébastien Quiniou a rejoint notre équipe de maitresses de maison initiant une grande première puisqu'il est le premier maitre de maison de l'Oustal. C'est avec fierté que nous lui souhaitons la bienvenue.

Daniel Nigond, éducateur au SAVVA depuis de très nombreuses années a fêté son départ à la retraite le 15 décembre 2015. Il a, à travers la conception qu'il

s'est forgée de son travail au quotidien, la notion qu'il a toujours soutenue de la responsabilité de chacun dans le fait institutionnel, ainsi que la haute considération dont il a fait preuve à l'égard des jeunes femmes qu'il accompagnait, toujours soutenu les valeurs associatives qui fondent l'Oustal.

Marie-Jo Da Sylva, éducatrice depuis de nombreuses années dans l'équipe de Pont Colbert a rejoint l'équipe du Savva en Juin 2015. David Vernet, quant à lui, a également souhaité rejoindre en décembre 2015 ce service après avoir travaillé de nombreuses années au sein de l'équipe de Montreuil.

L'équipe de surveillants de nuit s'est vue renforcée par l'embauche de Fidèle Dobozeni, et Aissata Sané durant cette année.

Par ailleurs, L'Oustal demeurant un lieu de mouvement important au niveau éducatif, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année plusieurs éducateurs : T. Chevalier, C. Cournollet, M.L. Fecher, S. Grondin, M. Heyart et Xavier Lucas.. Nous avons accueilli de très nombreux professionnels dans le cadre de contrat à durée déterminée (18) pour pallier aux absences de plus ou moins longue durée des salariés en poste. Au-delà de la volonté d'investissement de ces « remplaçants » et de nos efforts pour encadrer au mieux ces ruptures et passages, nous observons les effets de ces changements fréquents sur la continuité du travail au quotidien. Ces changements que nous ne pouvons anticiper (arrêts maladie, absences injustifiées) exigent une capacité d'adaptation intense des éducateurs en poste et de l'équipe d'encadrement. L'institution poursuit son engagement dans la formation des futurs professionnels en offrant des possibilités de stages de plus ou moins longue durée. Nous avons, en septembre, également signé avec S. Lokonge-Deville notre second contrat de professionnalisation.

4. La mobilité interne : enjeux et limites

La question de la mobilité interne s'est manifestée cette année à partir de vellétés exprimées par un certain nombre de salariés et particulièrement dans l'équipe de maitresses de maison.

C'est à l'évocation de son départ lors d'une réunion de maitresses de maison que Mme Ajardi parvient à susciter chez ses collègues une volonté de mouvement, comme une envie de bouger, de changer d'horizon. L'une des maitresses de maison s'exprime : « moi j'aimerais bien changer de pavillon...Je tiens d'ailleurs à rappeler que je n'ai pas toujours été affectée sur l'unité de vie dans laquelle je travaille, j'ai vraiment besoin de changer... ». Elle finit en indiquant qu'elle envisage justement de proposer sa candidature sur le poste qui allait se libérer. Cette candidature en a encouragé d'autres et c'est ainsi qu'un jeu de chaises musicales a permis un changement d'affectation pour trois d'entre elles.

Nous devons reconnaître que cette expérience de mobilité dans l'équipe de maitresses de maison a contribué à donner à la notion de mobilité une connotation plutôt positive. En effet même si un article du contrat de travail à l'AVVEJ précise une clause de mobilité interne, elle est rarement bien reçue par le salarié lorsqu'elle est à l'initiative de l'employeur.

Les mouvements engagés par les maitresses de maison à l'Oustal ont réellement initié dans l'établissement un processus de mobilité qui semble faire évoluer les mentalités permettant ainsi de renforcer un sentiment de renouvellement au travail.

Madame Tadmaya Fatna a accepté de nous dire quels avaient été les effets de sa « mutation »

« Mon changement d'affectation sur une autre unité de vie a changé ma vie de tous les jours. J'ai le sentiment d'avoir redécouvert mon travail et surtout renouvelé le plaisir qu'il m'a toujours procuré. Les jours durant lesquels j'ai changé d'unité, je travaillais dans un climat de grande excitation ; j'avais envie de laisser les locaux que je quittais dans un état irréprochable. Je voulais que ma collègue que je connais depuis de nombreuses années prenne ses nouvelles fonctions dans des conditions optimales, j'ai même fait une demande à ma directrice pour acheter des fleurs en pots avec lesquelles j'ai décoré les abords du pavillon. Et tout ceci avec l'aide des jeunes filles qui, elles aussi, malgré la tristesse qu'elles ressentaient de me voir partir, pouvaient se projeter dans l'arrivée d'une nouvelle maîtresse de maison.

Dans le même temps, je pensais à tout ce que j'allais installer de nouveau dans les nouveaux locaux que j'allais investir. Et en arrivant dans le pavillon Etats Unis, j'ai fait de nouvelles demandes à ma directrice d'achats de vaisselle, de linge de table. J'avais la même impression que lors d'un déménagement, de m'installer mais avec une forte envie de changer des choses pour me sentir de nouveau dans « mon » pavillon, dans « ma » cuisine, pour retrouver quelques repères pour supporter ce changement que j'avais demandé. En effet cela fait bientôt 8 mois que j'ai changé de pavillon, et j'ai l'impression d'avoir de nouveau la capacité de planifier mon travail, de m'organiser en toute tranquillité. Je me sens reconnue et considérée tant par ma chef de service, ma direction que mes collègues. La reconnaissance qu'expriment les jeunes filles lorsque je leur prépare un gâteau au chocolat ou que je laisse un bon gratin au four pour leur repas du soir, me fait pousser des ailes. Je réalise à quel point la reconnaissance et l'attention de ceux qui nous entourent comptent dans notre travail au quotidien. J'imagine d'ailleurs que pour les jeunes filles que nous accueillons ce doit être similaire, si elles se sentent reconnues, elles peuvent se dépasser.

Ce changement d'affectation m'a fait retrouver l'amour et le goût de mon métier que je pensais avoir quelque peu perdus ».

- Une mobilité que nous avons également initiée au niveau des prises en charge.

Isabelle ZOUBIRI, Responsable d'unités éducatives

Il y a encore quelques mois, lorsqu'une jeune fille mettait à mal son accueil à l'Oustal, les limites de notre accompagnement semblaient atteintes là où les limites de l'équipe éducative qui en avait la charge s'exprimaient. Nous avons expérimenté cette année le ré-accueil d'une jeune fille qui manifestait une violence difficilement contenable par l'équipe éducative qui assurait son accompagnement. Elle fut accueillie et prise en charge par une autre équipe dans une autre unité de vie, ce qui a eu un effet très apaisant pour cette jeune fille, lui permettant ainsi de poursuivre son évolution à l'Oustal. Il ne s'agit pas de systématiser cette pratique mais la savoir possible enrichit nos aptitudes à répondre à certaines situations.

Ces modalités n'ont pas manqué d'être reconnues par nos partenaires repérant chez nous un engagement réel dans la prise en charge et une volonté de demeurer dans une continuité en dépit des passages à l'acte et pour ne pas inscrire ces jeunes filles dans une rupture systématique avec les institutions.

Cette pratique nous a permis d'intervenir à plusieurs niveaux tant du côté des équipes auprès desquelles nous réaffirmons notre préoccupation, que des familles trop souvent sollicitées dans la gestion des crises et des ruptures. Certaines ont pu nous témoigner leur confiance.

5. Deux minutes de silence en un an

En cette année 2015, nous avons eu à observer à deux reprises une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de janvier et de novembre. Il nous a semblé important d'en faire un retour dans ce rapport d'activité.

Suite aux attentats du 7 janvier, nous avons observé une minute de silence le 8 janvier à 12h dans les locaux de l'école interne. Adultes et jeunes filles ont partagé ce moment de recueillement. Le choc ressenti ainsi que le poids de l'émotion a laissé peu d'espace pour préparer ce moment avec les jeunes filles. Il semblerait que l'émotion dans la voix chevrotante de la directrice lorsqu'elle a pris la parole pour dire pourquoi nous étions réunis a fait réaliser aux jeunes filles l'onde de choc qu'elles partageaient avec de nombreux membres du personnel. La préoccupation d'être ou de ne pas être Charlie leur était en ce moment silencieux encore bien étrangère.

La minute de silence que nous avons observée le 16 novembre suite aux terribles attentats du 13 novembre nous avait laissés un peu de temps pour nous extraire de l'état de sidération que nous partagions. Le lundi matin les collègues du dispositif pédagogique ont créé un espace dans lequel les jeunes filles ont pu exprimer leur incompréhension, leur terreur, leurs questions. Elles ont pu dire qu'elles commençaient à comprendre ce que « nous » entendions par *démocratie, liberté, valeurs*. Elles ont pu témoigner qu'elles commençaient à prendre la mesure de ces valeurs au regard des événements qui se déroulaient sous leurs yeux. Elles ont pu également exprimer leur incompréhension qu'une « partie de la jeunesse attaque une autre partie de cette même jeunesse ».... Elles ont souhaité écrire un texte pour ouvrir la minute de silence :

« Nous sommes réunis aujourd'hui en union avec tous ces innocents tombés sous les balles de fanatiques : et à tous leurs proches en deuil.

Nous voulons aussi témoigner notre attachement aux valeurs universelles de la liberté de pensée, de fraternité et de laïcité.

Nous nous associons chacun avec notre propre sensibilité à travers cette minute de silence, à l'ensemble des français. », Texte écrit par Areba et Marine, jeunes filles accueillies à l'Oustal.

6. Un travail en partenariat avec l'Institut en Santé Génésique

Depuis bientôt 5 ans, l'Oustal compte parmi les divers professionnels qui composent ses équipes, une infirmière. Chacune des jeunes filles que nous accueillons rencontre l'infirmière dans les 15 jours qui suivent son accueil. L'accompagnement que propose l'infirmière se situe dans une logique transversale en lien avec l'équipe éducative ainsi que l'équipe de psychologues, d'assistantes sociales et de cadres.

Un projet a pu se mettre en œuvre pour soutenir la démarche de deux jeunes filles, victimes de mutilations sexuelles, pour une chirurgie réparatrice de leur intimité.

« Je peux maintenant tourner la page »

Jessica Hainaut, Infirmière

Ces mots sont ceux d'une jeune fille que nous avons accompagnée, en décembre dernier, pour une réparation du clitoris.

Encore aujourd'hui, sous des formes diverses, les mutilations sexuelles touchent plus de 140 millions de femmes dans le monde et sont pratiquées dans plus de 60 pays. Pour reprendre la définition de l'Institut en Santé Génésique, l'excision est une pathologie criminelle, d'origine humaine, dont les conséquences complexes affectent la totalité de la personne tant sur le plan physique que psychologique. Cette année, suite à leur demande, nous avons accompagné deux jeunes femmes dans la démarche de réparation du clitoris. Il me tenait à cœur d'en écrire quelques mots.

Marie Mercadier, Assistante Sociale, s'est mise en lien avec l'Institut en Santé Génésique de Saint Germain en Laye. Cet Institut accueille les femmes victimes de toutes sortes de violence (femmes battues, femmes victimes de harcèlement au travail, femmes victimes de mutilation sexuelle...). Cet Institut propose également une chirurgie visant à réparer les mutilations sexuelles féminines. Le Dr Foldès est, avec un confrère, le pionnier dans cette chirurgie en France. En effet, depuis le début des années 1980, ils ont progressivement mis au point une technique de réparation complète du clitoris, qui permet d'abord de supprimer la douleur latente laissée par la cicatrice. Elle résout également les problèmes obstétricaux et urologiques causés par l'excision. En France 3000 femmes ont pu bénéficier de cette intervention. Cette technique est inscrite à la nomenclature des actes médicaux remboursés par la Sécurité Sociale française depuis 2004.

Quand la jeune femme s'inscrit dans cette démarche d'intervention, elle est prise en charge par une équipe pluridisciplinaire. Elle rencontre dans un premier temps, une première fois, le Dr Foldès qui l'examinera et lui expliquera la procédure. Ensuite, la rencontre avec la psychologue de l'Institut est incontournable car c'est elle qui évaluera si la femme est prête à subir cette opération. En effet, l'opération va toucher à ce qu'il y a de plus intime chez une femme. Cette réparation modifie complètement l'image corporelle ainsi que les sensations au quotidien. Après deux entretiens avec la psychologue, cette dernière peut alors donner son accord. Dans ce cas, la jeune femme rencontre, de nouveau, le Dr Foldès qui programmera une date opératoire.

Le plus gros du travail se joue après l'intervention. Le Dr Foldès prévient bien ses patientes en leur disant que ce sont elles les principales actrices dans la réussite de cette chirurgie. En effet, des soins locaux sont à réaliser quotidiennement dans les 6 mois qui suivent l'intervention. Le suivi psychologique est également primordial comme nous avons pu le constater avec la première jeune fille qui s'est faite opérer. Cette dernière, quelques semaines après l'intervention, avouait qu'elle ne se reconnaissait plus, qu'elle avait peur de se regarder, qu'elle ne supportait pas ce nouveau corps et qu'elle avait l'impression que le médecin n'avait pas réalisé une chirurgie correcte. A la suite de ces révélations, un rendez-vous avec la psychologue ainsi qu'un rendez-vous avec le Dr Foldès ont été pris. Ces rencontres ont permis à la jeune fille de se rassurer et de comprendre, réellement, dans le détail, la chirurgie réalisée. La jeune femme a donc pu assimiler l'idée qu'elle avait, à présent, « une image corporelle » semblable à celle des autres femmes et a pu s'approprier ce nouveau corps

En décembre dernier, j'ai eu la chance de pouvoir accompagner une jeune fille à l'hôpital de Saint Germain en Laye pour qu'elle puisse bénéficier d'une réparation du

clitoris. Cette dernière attendait tant cette intervention. Elle qui subissait en permanence des douleurs quotidiennes liées à la cicatrice laissée par l'excision, qui ne pouvait envisager prendre du plaisir lors de relations intimes...elle qui nous confie une fois remontée dans la chambre après l'opération, que la dernière image qu'elle avait en tête avant que l'anesthésie ne la transporte aux pays des rêves, c'est ce jour où des femmes de sa famille la maintenaient plaquée au sol, puis cette douleur terrible qui l'a envahie quand elle avait 5 ans. « Je peux maintenant tourner la page » nous a-t-elle dit avec un sourire timide avant de se rendormir.

La plateforme de mobilisation professionnelle, un dispositif de l'école interne.

Nadia KRAIEM Chef de service pédagogique

En 2015, vingt-neuf jeunes filles ont été prises en charge par le dispositif pédagogique de l'Oustal, dix-sept d'entre elles ont été re-scolarisées, six autres ont quitté l'Oustal. Notre dispositif demeure un atout pour entretenir le partenariat avec les établissements de l'Education Nationale. En effet, l'obligation scolaire des jeunes de moins de 16 ans confrontées à la faiblesse de leur niveau scolaire, nous conduit à resserrer notre capacité de collaboration. C'est d'ailleurs spécifiquement à cet endroit que notre intervention trouve toute sa dimension.

Nous avons donc reçu de manière régulière six jeunes filles en classe que nous avons pu inscrire au CFG (Certificat de formation générale) et que nous avons accompagnées pour passer au mieux leur examen. Nous nous sommes rapprochés du SAU 78 avec qui nous avons organisé le CFG blanc. Cinq jeunes filles ont été diplômées.

Notons que nous avons accompagné une jeune qui a été reçue au concours d'AMP.

Nous avons également proposé aux jeunes de passer leur PSC1, cinq l'ont obtenu.

En Septembre, nous nous sommes rapprochés de nos collègues de Rencontre 93 (AVVEJ) et leur avons proposé un partenariat avec l'Université de Paris 13. La convention tripartite que nous avons signée avec l'université nous permet de disposer du gymnase de l'Université afin que nos jeunes puissent bénéficier de cours de sport. Le choix de l'Université de Paris 13 qui se trouve à Villetaneuse permet aux jeunes filles de sortir en découvrant d'autres lieux et en se découvrant dans un autre espace mixte avec d'autres jeunes. De plus, par le biais du sport, nos jeunes découvrent également l'Université et s'y projettent en interrogeant les éducateurs sur son fonctionnement. Depuis la rentrée scolaire, chaque lundi après-midi, nous nous rendons à l'Université Paris 13 avec l'équipe et les jeunes de Rencontre 93 afin de bénéficier de cours de sport dispensés par un enseignant de l'Université.

Le cours se divise en deux parties : dans un premier temps, il est question de remise en forme avec 45min de fitness et dans un second temps, le professeur amène nos jeunes à une expression artistique corporelle avec de la danse hip-hop. Les éducateurs participent également aux cours et se mettent au même niveau que les jeunes qui se sentent soutenus lorsqu'ils se trouvent en difficultés pour réaliser un pas. Nous pouvons également assister à l'inverse lorsqu'un jeune explique à son éducateur de quelle manière réaliser un enchaînement.

1. La détermination de Valéria : le chemin vers la réussite

Christian NEGRI, Educateur spécialisé, Plateforme de Mobilisation Personnelle de l'Oustal

A l'aurore de cette nouvelle année, il est temps de poser son regard sur celle qui vient de s'achever. Au sein d'une institution cela se matérialise par la rédaction d'un document désigné sous le terme de rapport d'activité. Chaque année apporte une évolution dans la pratique d'une équipe, visant, suite à une réflexion et un bilan, à en

améliorer l'efficacité et la productivité. Dans notre champ d'activité « protection de l'enfance » l'amélioration se mesure en termes d'engagements et de l'effet de nos accompagnements sur les jeunes filles qui nous sont confiées.

Je souhaite cette année témoigner du parcours de Valéria. Je le fais avec émotion, car oui, je suis fier du parcours de Valéria ! Cette jeune fille, née en Guinée, est arrivée en France en avril 2011, à l'âge de 16 ans dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Elle a été accueillie par le SAU78 (AVVEJ) de Bois d'Arcy en novembre 2011.

En Guinée, Valéria a été scolarisée à l'âge de 5 ans, surmontant le tumulte quotidien, elle a poursuivi ses études pour atteindre au collège une classe équivalente à une « 4^{ème} » en France. Malgré de lourds problèmes à la maison, Valéria a toujours été très assidue et déterminée à s'investir dans sa scolarité.

Son arrivée en France a eu comme conséquence une déscolarisation d'une durée d'un an, avant d'intégrer en mars 2012 l'Ecole Interne du Foyer Educatif l'Oustal.

Au cours de l'année 2015, en regardant Valéria se débattre avec sa situation, j'ai repensé à la petite phrase affichée dans mon bureau: « Le talent de chacune des jeunes filles est une petite chose que le vent emporte. On ne se sait pas où il va se poser, pourtant un jour, il germe et s'épanouit »

Je ne travaillais pas encore à l'Oustal quand Valéria a rejoint le dispositif pédagogique. Mes collègues, déjà présents m'ont témoigné que cette jeune fille a fait preuve d'une grande assiduité et d'une forte volonté d'apprendre. Elle a progressé très rapidement et en fin d'année, elle avait atteint le niveau requis pour intégrer un CAP. Le CIO souligne dans une note en 2012, le sérieux de Valéria, sa volonté d'aller au bout d'exercices compliqués et déjà sa détermination à exercer plus tard un métier dans le secteur médico-social. Elle fait dès 2012, un stage en maison de retraite, qui la conforte dans son choix professionnel que l'équipe qui l'a encadrée durant le stage valide sans réserve. Le dossier de retour en formation monté en partenariat avec le CIO a permis à Valéria d'intégrer une classe de CAP ATMF (Assistant Technique en Milieu Familial) au lycée Louis Blériot à Trappes. Elle obtient des résultats très satisfaisants ; les observations du conseil de classe la qualifient d'élève sérieuse et elle reçoit les félicitations. Après l'obtention de son CAP, Valéria poursuit sa formation en obtenant son diplôme « Mention Complémentaire d'Auxiliaire de Vie » et prépare en parallèle le concours d'entrée en formation d'Aide-soignante.

En novembre 2015, elle obtient une note de 13/20 au concours d'entrée en formation à l'IFSI de Versailles. Elle se trouve sur la liste complémentaire de cet établissement et en l'absence de désistements, elle ne peut pas intégrer cette école. Valéria me sollicite alors. Je crois qu'une relation de confiance s'est instaurée entre elle et moi. Ce lien s'est tissé quand nous avons « galéré » ensemble pour trouver des stages dans le cadre de sa formation en CAP puis en mention complémentaire. Premier stage dans un foyer maternel et le second dans un EHPAD. J'ai également partagé ses moments d'abattement concernant sa situation administrative qui n'évolue pas « de récépissés en récépissés sans droit de travail ».

Elle ne renonce pas et effectue, en s'appuyant sur le dispositif de la PMP, des recherches qui aboutissent à trouver l'école « IFAS DOMEA » pouvant lui permettre d'entrer en formation le 4 janvier 2016. Le tarif de la formation au sein de cette école est de 5800 euros.

Valéria ne dispose d'aucune ressource personnelle en dehors d'une subvention de 360 euros qui lui est attribuée par le foyer. Elle bénéficie d'une prise en charge dans le cadre d'un contrat jeune majeure depuis 2013 dont l'échéance est fixée à juin 2016. Elle ne dispose que de minces économies de 500 euros dont 300 qu'elle peut consacrer à sa part de financement personnel.

Valéria a sollicité, auprès de la mission locale, une aide de type FAJ pour lui permettre d'avoir un complément de financement de 1000 euros afin de pouvoir entrer en formation.

Le financement principal pourrait être obtenu à travers la demande d'une bourse d'étudiant de 4700 euros pour une formation paramédicale.

Par ailleurs, l'assistante sociale du Secteur Educatif auprès des jeunes majeurs (SEJM), en charge de la situation de Valéria, envisage de faire une demande de « subvention ASE » afin de venir se substituer à la bourse en cas de non obtention.

Une fois tout ce travail effectué pour monter une solution permettant à Valéria de ne pas abandonner le rêve qu'elle a depuis toujours, Valéria reçoit un appel de L'IFSI lui proposant une place inespérée grâce à nos relances et au nombre important de désistements. Valéria est folle de joie, elle va pouvoir effectuer sa formation sur Versailles pour un montant plus raisonnable à rassembler : 2500 euros. Nous avons dû faire preuve de délicatesse pour prévenir IFAS DOMEA qu'elle n'intégrerait pas leur école malgré la place qu'il lui avait réservée et l'aménagement du financement.

Valéria est en formation à l'IFSI depuis le 4 janvier 2016 : l'aboutissement de tant d'efforts effectués par elle depuis son arrivée en France en 2012. Elle n'a jamais lâché. Nous sommes en attente d'une réponse des trois dossiers de financement demandés (FAJ, ASE, Bourses).

Drôle de coïncidence, pendant que j'écrivais ce texte, Valéria m'a téléphoné pour me demander si je pouvais lui imprimer les cours que les professeurs de l'IFSI lui ont transmis par mail car elle aurait bien aimé réviser ce week-end.

Combien de jeunes filles qui passent par le dispositif de l'aide sociale à l'enfance et le placement arrivent à aller au bout de leur rêve de formation ? Très peu d'après les statistiques. Comme dit l'Abbé Pierre on ne pleure pas devant les statistiques. En reliant les 20 fascicules de la formation d'aide-soignante ce samedi matin, j'avoue avoir été envahi par l'émotion.

Les projets des jeunes filles que nous accompagnons peuvent si vite basculer et s'interrompre pour tant de raisons.

Mon travail d'accompagnement de Valéria m'a souvent fait ressentir le poids d'une grande responsabilité quand on s'engage sans certitude de réussir. On peut avoir parfois l'impression de mettre « la charrue avant les bœufs ». L'expérience acquise depuis deux ans sur la PMP m'a appris que l'important est de s'engager sans réserve et on peut prendre le risque d'échouer car les jeunes filles sont très sensibles à notre engagement comme des « thermomètres » avisés. Il vaut mieux échouer que de ne pas essayer, c'est cela aller vers la vie.

Avoir de l'humour a permis à Valéria de tenir et passer des périodes difficiles. Un jour, elle m'a dit lors du départ d'un chef de service : « Elle était gentille et a fait beaucoup pour moi, heureusement car un jour c'est peut-être moi qui m'occuperai d'elle quand elle sera en maison de retraite. »

Deux commissions de sécurité cette année

Fabien GARNIER, Directeur-adjoint

L'oustal est un ERP (Etablissement Recevant du Public)

Tous les 5 ans, afin de garantir la sécurité des jeunes qui sont accueillies dans notre établissement, une commission de sécurité (composée de représentants de la Mairie, des pompiers et du préfet) vérifie la conformité des bâtiments et leur niveau de sécurité en exploitation. Nous avons accueilli durant l'année 2015 deux commissions de sécurité sur les pavillons Montreuil et les locaux rue Jacques Boyceau, ainsi que sur le pavillon Etats Unis. Le déroulement d'une visite donne lieu systématiquement à la vérification du registre de sécurité et des documents nécessaires à la réception éventuelle de travaux, à des essais des moyens de secours (alarme incendie - détection automatique incendie

- dispositifs de désenfumage et autres dispositifs techniques facilitant l'intervention des sapeurs-pompier).

À l'issue des visites de sécurité, les membres de la commission de sécurité vont délibérer et prononcer un avis motivé, favorable ou défavorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

Au-delà de la fierté que nous avons éprouvée des deux validations avec les félicitations de la commission pour la poursuite de notre activité sur les pavillons Montreuil et Etats Unis, ces visites valident surtout pour nous, notre préoccupation quotidienne pour garantir la sécurité des jeunes et des professionnels qui vivent et travaillent sur les pavillons. Pour cela, nous remercions sincèrement notre architecte, Mr Bruno Lam Quang et Mr Jean-Michel Gatille, notre coordinateur SSI (Système de Sécurité Incendie) pour leur professionnalisme et leur engagement dans notre collaboration.

Durant cette année 2015, nous avons également travaillé sur l'agenda du dispositif d'accessibilité aux personnes handicapées. Ce dispositif comprend les actions nécessaires à la mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements.

La formation du personnel

Nadia EL GANFOUD, Secrétaire de direction

Nous avons amorcé, en lien avec notre direction générale, cette année la mise en place des entretiens professionnels avec l'ensemble des salariés de l'Oustal. L'objectif, selon la réforme de la formation continue, étant d'aboutir à construire des propositions de formations alliant les besoins de l'association et l'adaptation des compétences des salariés aux postes qu'ils occupent. Nous espérons, avec une meilleure maîtrise des dispositifs de formation et de leur articulation, continuer de soutenir la démarche formative indispensable des professionnels de notre secteur.

Le budget de formation pour l'année 2015 a connu des incertitudes dues à l'accord de branche UNIFED relatif à la réforme de la formation professionnelle, en cours de négociation (réforme du 05 mars 2014). L'année 2015 a donc été une année de transition et de ce fait nous avons rencontré quelques difficultés à mettre en place les demandes individuelles effectuées par les salariés, face aux réponses tardives des accords de prise en charge des services d'UNIFAF, (reçu en juin 2015), rendant presque impossible la réalisation de celles-ci. Pour un très grand nombre, les dates de stage ayant déjà eu lieu au premier trimestre, pour d'autres, les organismes ou écoles de formation avaient annulé les stages faute de participants au vu des inscriptions non confirmées.

Nous avons tout de même pu réaliser les formations collectives inscrites sur le budget de formation, pour certaines engagées dès le début de l'année 2015. Nous avons pris le risque de les entamer sans garanties certaines de prise en charge.

De ce fait, en fin d'année nous avons pu réaliser avec le reliquat du budget non utilisé, une formation pour l'ensemble des maitresses de maison en intra, intitulée, « Les bonnes pratiques d'hygiène en Foyer Résidentiel », nous avons eu, à cette occasion, le plaisir d'accueillir deux maitresses de maison d'une autre structure de l'AVVEJ.

De projets en perspectives...

Plusieurs projets ont vu le jour cette année et se poursuivent. Nous avons effectivement commencé en septembre le travail d'actualisation du projet d'établissement. Le dispositif que nous a proposé le cabinet ITACA et conduit par Madame Antonella Relli consultante a permis une mise au travail sur le plan institutionnel. Le comité de pilotage composé de représentants des métiers présents dans l'institution adossé à un comité de direction a ouvert un nombre appréciable de pistes de réflexion qui ne manquent pas de

donner un ressort indispensable à la dynamique institutionnelle. Ce travail se poursuivra encore durant quelques mois en 2016.

De nombreux professionnels ont participé au 23ème séminaire de l'AVVEJ qui s'est tenu en septembre 2015 dont le thème fut : « Normes, règles, lois : quels repères pour l'institution éducative ? »

Comme tous les ans, nous avons réalisé durant l'été 2015 quelques travaux de rénovation de nos locaux : Pose de carrelage sur l'unité de vie de Montreuil, pose de parquet sur celle de Pont Colbert. Création d'une salle de bains dans le pavillon Etats Unis améliorant de façon significative le quotidien des jeunes filles. Nous y avons également amélioré les conditions de travail dans le bureau éducatif par le biais d'un réaménagement des locaux. Nous avons rénové les installations de 3 appartements.

Conclusion

Narjès Guetat-Calabrese, Directrice
Isabelle ZOUBIRI, Responsable d'unités éducatives

Ce rapport d'activité 2015 vient faire état d'une année que nous qualifions objectivement de positive.

Pour autant cette année est venue nous interpeller sur la précarité des équilibres. Les événements nationaux qui l'ont inaugurée et qui l'achèvent nous ont émus et rassemblés alors qu'ils mettaient à mal la liberté et le droit individuel.

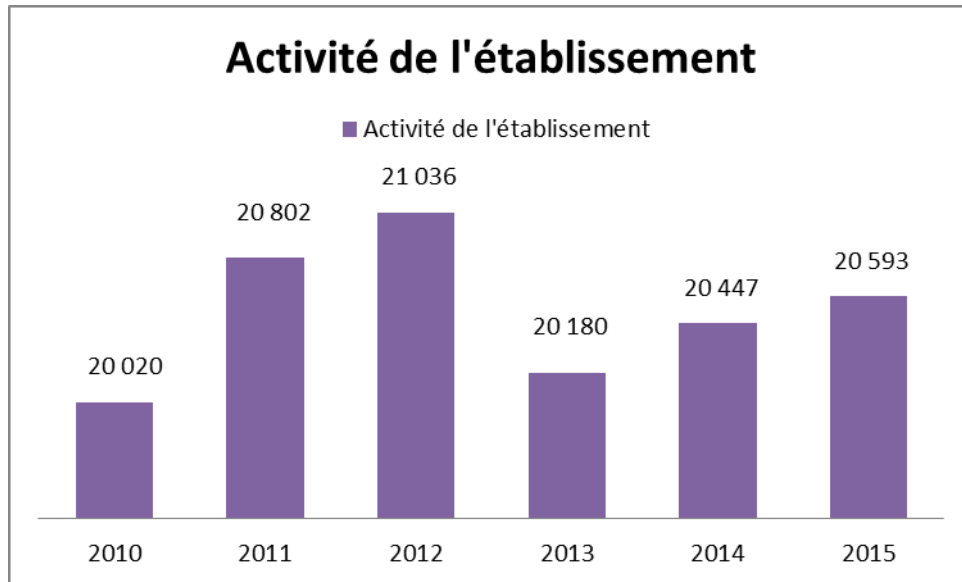
Est-ce à dire que ces ruptures ont été un appui pour trouver l'énergie créatrice ?

Quoi qu'il en soit cette année a été le moment d'inaugurer d'autres pratiques, de transmettre notre capacité d'envisager la prise en charge de notre public et l'accompagnement des équipes autrement, de se penser et de se transformer collectivement.

Cette énergie et cette mobilisation, nous la retrouvons aujourd'hui dans l'écriture du nouveau projet d'établissement qui viendra sans doute incarner ce qui nous a rassemblés.

Activité de l'établissement

Nombre de journées réalisées



L'activité est supérieure à celle de 2014. L'objectif fixé pour 2015 était de 20574 journées.

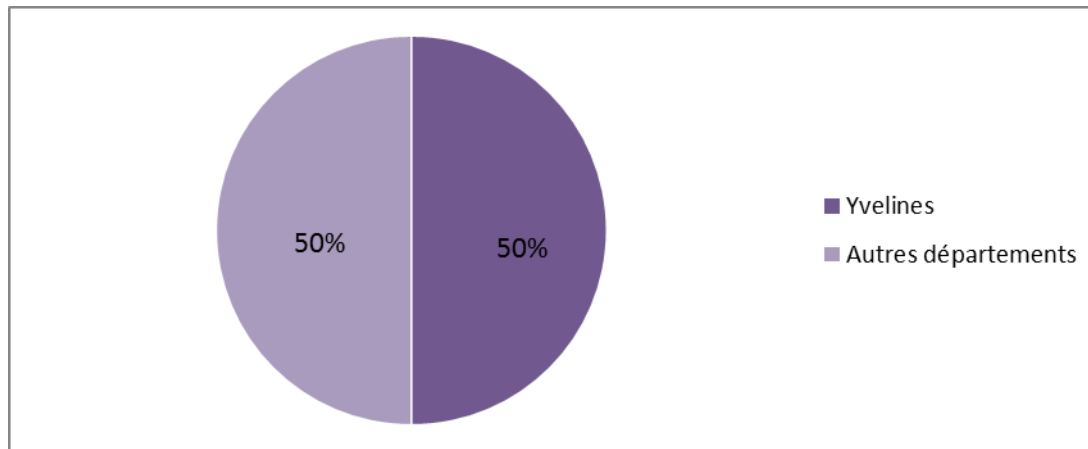
Répartition du nombre de journées

	Yvelines	Départements	Total
		27, 28, 75, 77, 91, 92, 93, 94, 95.	
2014	10765	9682	20447
2015	10359	10234	20593
Évolution 2014>2015	-3,77	+5,70	+ 0,72

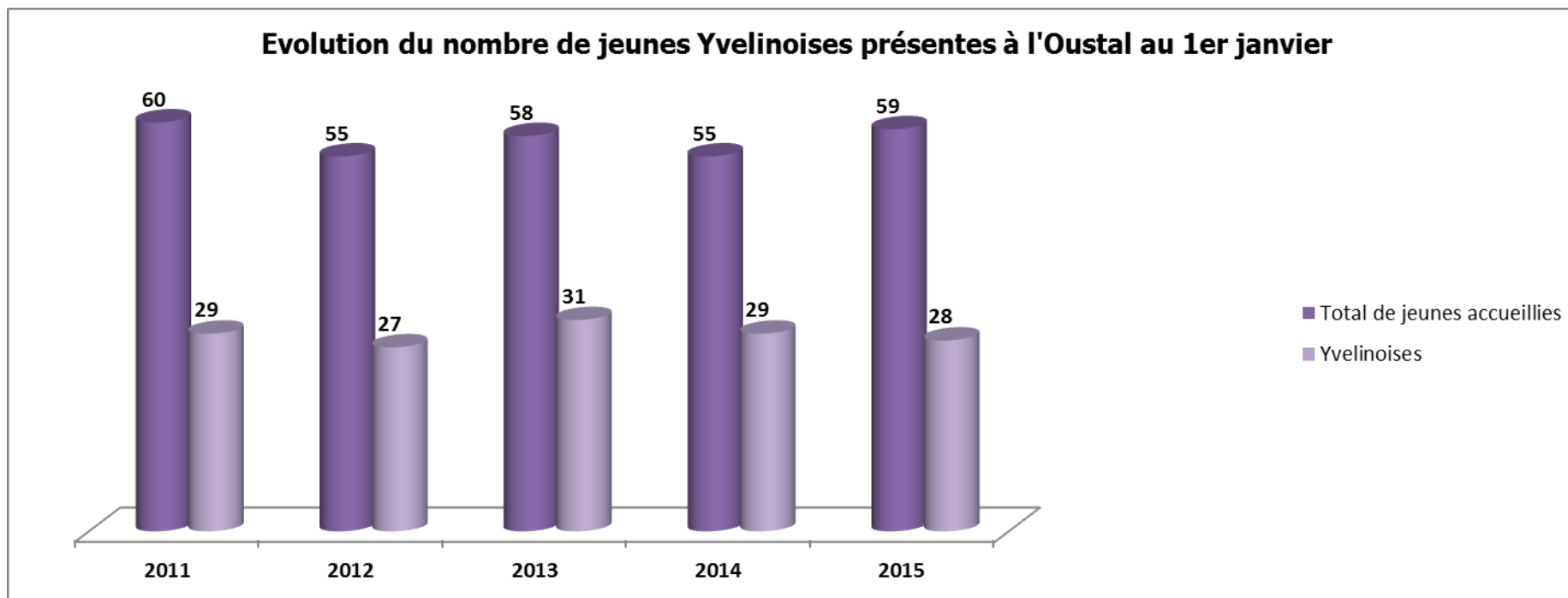
Nous notons une nette diminution du nombre de journées du département des Yvelines.

Répartition de l'activité

50 % de l'activité sont réalisés avec le département des Yvelines. 28 jeunes filles originaires des Yvelines étaient présentes au 1^{er} janvier 2016.



Activité de l'oustal avec le département des Yvelines



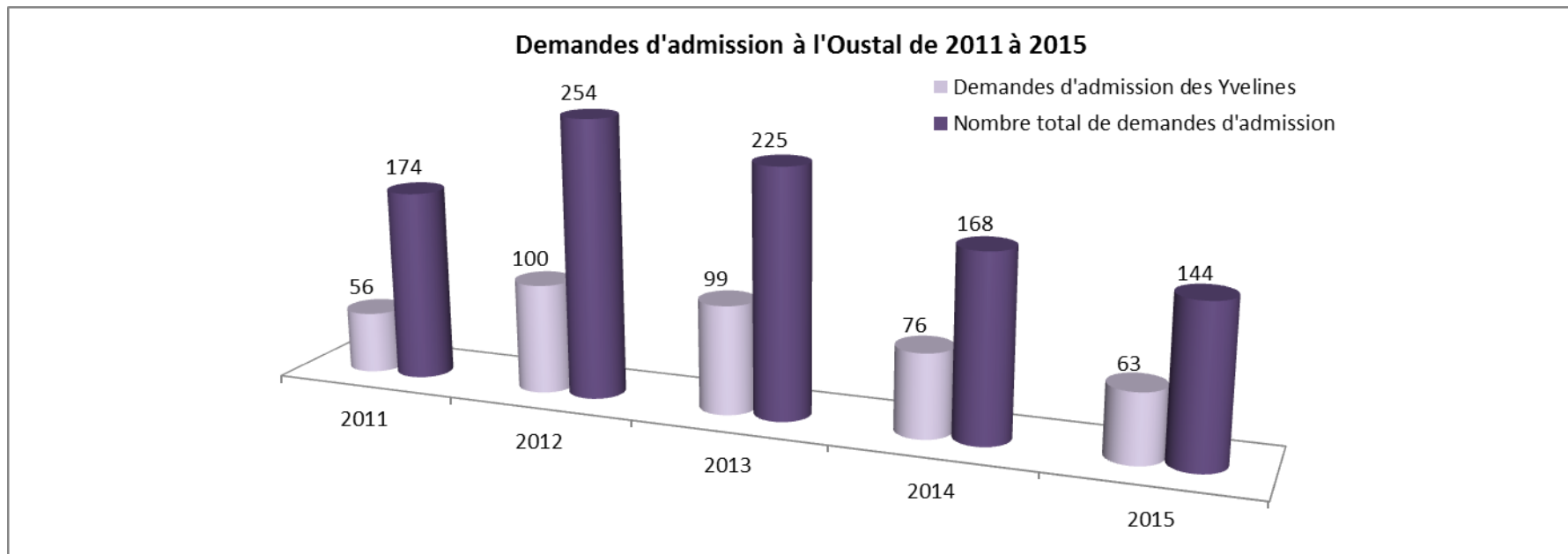
Activité régionale

Si tous les départements de la région Ile-de-France sont concernés par notre activité, le département des Yvelines demeure le département avec lequel nous travaillons le plus fréquemment. Les variations d'une année à l'autre dans chaque département ne sont pas significatives d'une tendance sur le long terme.

JUSTICE	DEPT77	DEPT75	DASDY	DEPT91	DEPT92	DEPT93	DEPT94	DEPT95	DEPT 28	
-	66	483	10359	1851	1130	1996	823	3520	365	20593

Admissions 2015

Accueil de jeunes filles en cours d'année	
Tous départements confondus	36
Jeunes filles originaires des Yvelines	14



- Nombre de demandes d'admission émanant du département des Yvelines, 62 contre 76 en 2014. Nous avons constaté depuis la mise en place du logiciel UGO en juin 2015, une réelle baisse de demandes d'admission du département des Yvelines sur la période de juin à décembre 2015 (23 demandes).

Type de prise en charge des jeunes filles des jeunes filles présentent au 01 janvier 2016

	PCA_CJM	PCJ_TE ASE	PCA_Parents
Départements des Yvelines	11	13	4
Autres départements	4	24	3

Récapitulatif des demandes d'admission	2011	2012	2013	2014	2015
Total dossiers traités	174	254	225	168	144
Dossiers adressés par le département des Yvelines	56	100	99	76	63
Dossiers adressés par d'autres départements : 75, 91, 92, 93, 94, 95 autres	118	154	126	92	81
Jeunes filles accueillies en cours d'année (tous départements)	47	43	41	38	36
Jeunes filles originaires des Yvelines accueillies en cours d'année	21	23	23	21	14

Par rapport à 2014, nous observons une diminution importante des demandes d'admission, surtout pour le second trimestre de l'année.

Procédures d'admission non finalisées

Non admission...

...Du fait de l'Oustal : par choix	19
Du fait de l'Oustal par manque de place au moment de la demande	9
Du fait des prescripteurs	55
Du fait des jeunes filles au moment de l'admission ou après la visite de pré-admission	18
Dossier non étudié en 2015 du fait de leur arrivée tardive reporté en 2016	

Lorsque l'admission n'a pas lieu du fait de l'Oustal, par manque de place, ceci doit s'entendre au moment où le dossier est reçu. Le choix de ne pas engager une procédure résulte soit d'une problématique trop éloignée du public que nous accueillons, soit que la jeune fille présentait des caractéristiques trop similaires à d'autres déjà présentes. Il apparaissait peu opportun dans ces circonstances de l'accueillir.

Sorties de l'établissement

❖ Sorties des unités de vie

Autonomie	9
Retours en famille	4
Réorientation ASE, (FJT, CHRS) autres établissements...	15
Foyer Maternel	1
Orientation vers le SAVVA	3
Sorties de l'établissement	32

- ❖ 32 jeunes filles ont quitté l'établissement en 2015.
- 24 à partir de l'une des unités de vie, dont 3 ont intégrées le SAVVA
- 8 à partir du service d'accompagnement vers la vie adulte

Formation professionnelle

Fonction	Organisme de formation	Lieu du stage	Titre du stage	Date du stage		
				Début	Fin	Durée (heures)
Surveillants de nuits + une maitresse de maison	ANREL	Sur site	La spécificité du public accueillie	Septembre 2015	Novembre 2015	25
Chef de services éducatif	ALDAE Conseil	Sur site	Optimiser la conduite de deux équipes en accord avec le projet d'établissement	Janvier 2015	avr.-15	14
Educateurs	ANTHEA	Sur site	Renforcer sa professionnalité éducative auprès d'adolescentes difficiles accueillies en Foyer éducatif	Février 2015	sept.-15	24,5

Formation à la sécurité

De nouveau cette année l'ensemble des professionnels des unités de vie ainsi que l'ensemble du personnel affecté au siège ont pu bénéficier de la formation « sécurité ». (Responsable chargé d'évacuation, et formation au système de sécurité incendie).

FOYER EDUCATIF L'OUSTAL

15 rue Jacques Boyceau – 78000 VERSAILLES

Courriel : oustal@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr